



iisd | Reporting Services

Bulletin de l'AFRP

Un Compte-rendu de la Cinquième Plate-forme régionale africaine sur la réduction des risques de catastrophe et Troisième Réunion ministérielle sur la réduction des risques de catastrophe

Publié par l'Institut International du Développement Durable (IIDD)

EN LIGNE SUR: [HTTP://WWW.IISD.CA/ISDR/AFRP5/](http://www.iisd.ca/isdr/afRP5/)
VOLUME 141, NOMBRE 7, LUNDI, 19 MAI 2014



UNISDR
The United Nations Office for Disaster Risk Reduction

COMPTE-RENDU DE LA CINQUIÈME PLATE-FORME RÉGIONALE AFRICAINE ET TROISIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE: 13-16 MAI 2014

La Cinquième Plate-forme régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe (AfRP14) et la Troisième réunion ministérielle sur la réduction des risques de catastrophe (RRC) se sont tenues au Transcorp Hilton Hotel à Abuja, au Nigeria, du 13 à 16 mai 2014, sous le thème « Réduction des risques: renforcement de la résilience ». Étaient présents à ces assises plus de 900 cents délégués, parmi lesquels des représentants des gouvernements nationaux et locaux, des communautés économiques régionales, des parlementaires et des donateurs bilatéraux et multilatéraux, de l'Organisation des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des institutions universitaires, scientifiques et techniques, et d'autres organisations internationales, des professionnels des questions communautaires, des personnes handicapées, des jeunes, des groupes de femmes, du secteur privé et des médias.

Cette réunion était organisée dans le cadre d'une série de consultations multipartites en préparation de la Troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe (CMRRC) qui prévue à Sendai, au Japon, du 14 au 18 mars 2015. Le principal objectif de la réunion était d'élaborer une position africaine sur un cadre post-2015 de la RRC axé sur le renforcement de la résilience des institutions et des communautés africaines. L'AfRP14 était organisée par la Commission de l'Union africaine (CUA) et accueillie par le Gouvernement du Nigeria, avec le soutien de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (BNURRC) et d'autres partenaires.

Après les événements pré-conférence et les consultations des parties prenantes qui ont eu lieu les 12 et 13 mai, l'ouverture officielle de l'AfRP14 s'est déroulée dans l'après-midi du mardi 13 mai. Les participants se sont réunis en séance plénière et dans sept sessions thématiques parallèles mercredi et jeudi pour examiner, entre autres sujets: les réalisations et les défis de la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe (2004) et le Cadre d'action de Hyogo (CAH) 2005-2015 la planification, la gestion et le financement qui intègrent les risques; l'Initiative de l'ONU « Unis dans l'action » pour la RRC; l'intégration de la RRC à l'adaptation au changement

climatique (ACC) pour la résilience; le rôle de plates-formes nationales pour la RRC; la RRC basée sur les écosystèmes; le leadership et l'investissement pour l'intégration de la RRC.

La réunion a produit trois résultats clés:

- Une position africaine commune (Déclaration sommaire) sur la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 de la RRC qui contient 41 recommandations portant sur quatre domaines clés, à savoir: les facteurs de risques régionaux et les cadres institutionnels; l'intégration de la RRC à l'ACC; les investissements dans la RRC; et la durée du cadre post-2015 de la RRC.
- Une déclaration ministérielle; et
- Les engagements volontaires de partie prenante adoptés par les représentants des groupes de parties prenantes présents à l'AfRP14.

Au cours de la séance de clôture de la réunion du Segment de haut niveau le vendredi 16 mai, les ministres ont adopté la Déclaration sommaire sur la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 de la RRC (www.preventionweb.net/go/37530), et à travers une déclaration ministérielle (www.preventionweb.net/go/37529).

BREF HISTORIQUE DE LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Les catastrophes naturelles telles que les inondations, les sécheresses, les tremblements de terre et les tsunamis, sont de plus en plus fréquentes et intenses, et exercent un impact de plus en plus important sur les populations et les communautés. Cette situation est exacerbée par une planification médiocre,

DANS CE NUMÉRO

Bref historique de la réduction des risques de catastrophe .	1
Compte-rendu de la réunion	3
Cérémonie d'ouverture	3
Discussions en séances plénières	4
Session plénière informelle: Débat sur l'Afrique	8
Sessions parallèles et Tables rondes thématiques	8
Réunion ministérielle	12
Adoption du projet de déclaration sur la contribution de l'Afrique au Cadre post-2015 de la RRC	14
Réunions à venir	15
Glossaire	16

Le *Bulletin de l'AFRP* est une publication de l'Institut international du développement durable (IIDD) info@iisd.ca, éditeur du *Bulletin des Négociations de la Terre* © enb@iisd.org. Ce numéro a été rédigé par Wangu Mwangi, Nicole de Paula Domingos, et Brett Wertz. Version française: Hélène Kom - Correctrice: Alexandra Lefevre. Éditrice: Melanie Ashton melanie@iisd.org. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI kimo@iisd.org. Le financement pour la couverture de cette réunion a été fourni par le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR). L'IIDD peut être contacté au 161 Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada; tel: +1-204-958-7700; fax: +1-204-958-7710. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans d'autres publications moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du *Bulletin* sont transmises par courriel aux listes de distribution (formats HTML et PDF) et sont accessibles sur les liens du serveur au <http://www.iisd.ca/>. Pour tout renseignement sur le *Bulletin*, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, kimo@iisd.org, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

par la pauvreté et par un éventail d'autres facteurs sous-jacents qui créent des conditions de vulnérabilité se traduisant par des capacités insuffisantes pour faire face aux risques naturels et aux catastrophes. L'action visant à réduire les risques a pris une importance grandissante dans l'agenda international et est considérée par beaucoup comme essentielle pour la réussite des efforts de développement durable et pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

La RRC englobe toutes les politiques, les stratégies et les mesures susceptibles de rendre les populations, les villes et les pays plus résilients face aux dangers, et de réduire les risques de catastrophes et la vulnérabilité. Reconnaisant que les catastrophes naturelles peuvent poser une menace inattendue pour quiconque, le système de l'UNISDR s'appuie sur des partenariats et sur une approche globale de réduction des catastrophes, et cherche à impliquer chaque individu et chaque communauté dans les efforts visant à réaliser les objectifs de réduction des pertes en vies humaines, des revers socio-économiques et des dommages causés à l'environnement par les catastrophes naturelles. Le rapport qui suit met l'accent sur l'élaboration d'un programme international de la RRC.

DÉCENNIE INTERNATIONALE DE LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES:

L'accroissement des pertes en vies humaines et des dégâts matériels au cours des années 1980 a amené en 1989 l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) à déclarer les années 1990, Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN) (résolution 44/236). L'objectif de la DIPCN était d'examiner la prévention des catastrophes dans le cadre d'un éventail d'événements tels que: les tremblements de terre, les tempêtes de vent, les tsunamis, les inondations, les glissements de terrain, les éruptions volcaniques, les feux de forêt, les invasions de criquets et de sauterelles, et la sécheresse et la désertification.

PREMIÈRE CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES: L'un des résultats clés de la DIPCN a été la Stratégie de Yokohama pour un monde plus sûr et son Plan d'action, adoptés en 1994 lors de la première Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles (CMPC) tenue à Yokohama, au Japon. La Stratégie de Yokohama a établi les lignes directrices devant encadrer l'action de prévention, la préparation et l'atténuation des risques de catastrophe. Ces lignes directrices étaient basées sur un ensemble de principes qui mettent l'accent sur l'importance de l'évaluation des risques, la prévention des catastrophes et la préparation; la capacité de prévenir, de réduire et d'atténuer les catastrophes; et l'alerte précoce. Les principes stipulaient aussi que la communauté internationale doit partager les technologies de prévention, de réduction et d'atténuation des catastrophes, et faire montre d'une forte volonté politique dans le domaine de la prévention des catastrophes.

STRATÉGIE INTERNATIONALE POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES: À sa 54^e session tenue en 1999, l'AGNU a décidé de poursuivre les activités sur la prévention des catastrophes et la réduction de la vulnérabilité entreprises au cours de la DIPCN grâce à l'établissement de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (SIPC). Un Secrétariat inter-agences et un Groupe de travail inter-agences sur la prévention des catastrophes (GTIA/PC), chargés de la mise en œuvre de la SIPC ont également été

établis (résolutions 54/219 et 56/195, respectivement). Parmi les tâches qui lui ont été assignées, le GTIA/PC a été chargé d'organiser des réunions *ad hoc* d'experts sur les questions liées à la prévention des catastrophes.

DEUXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES: La deuxième CMPC s'est déroulée du 18 au 22 janvier 2005 à Kobe, au Japon. L'objectif de la conférence était d'accroître la visibilité internationale de la RRC, de promouvoir son intégration à la planification et à la pratique du développement, et de renforcer les capacités locales et nationales en matière de traitement des causes des catastrophes qui entravent le développement. Les 168 États participant à la conférence ont adopté le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: Renforcement de la résilience des nations et des communautés face aux catastrophes (CAH), et la Déclaration de Hyogo. Le CAH qui a été approuvé par l'AGNU dans la résolution 60/195, a engagé les gouvernements à assurer la mise en œuvre de cinq mesures prioritaires pour: faire de la RRC une priorité nationale et locale dotée d'une base institutionnelle solide pour la mise en œuvre; identifier, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer l'alerte précoce; utiliser les connaissances, l'innovation et l'éducation pour instaurer une culture de sécurité et de résilience à tous les niveaux; réduire les facteurs de risque sous-jacents; et renforcer la préparation aux catastrophes pour une réponse efficace à tous les niveaux.

PLATE-FORME MONDIALE POUR LA RRC: En 2006, le Sous-secrétaire général aux affaires humanitaires a lancé un processus de consultation pour examiner les moyens concrets de renforcer le système de la SIPC, afin d'aider les gouvernements à honorer leurs engagements concernant la mise en œuvre du CAH. Comme indiqué dans les rapports du Secrétaire général des Nations Unies sur la mise en œuvre de la SIPC, les principaux objectifs étaient d'élargir la participation des gouvernements et des organisations, de rehausser la visibilité de la prévention des catastrophes, et de construire un effort international plus cohérent pour soutenir les activités nationales de prévention des catastrophes. Un des résultats de ces consultations a été la proposition d'organiser la Plate-forme mondiale pour la RRC en tant que successeur élargi et réformé du GTIA/PC. La Plate-forme mondiale a été envisagée pour servir comme principal forum multipartite pour toutes les parties impliquées dans la RRC de façon à assurer la sensibilisation sur la RRC, à faciliter le partage d'expériences et à encadrer le système de la SIPC.

PREMIÈRE SESSION DE LA PLATE-FORME MONDIALE POUR LA RRC: La première session de la Plate-forme mondiale a eu lieu du 5 au 7 juin 2007 à Genève, en Suisse. Elle comprenait un dialogue de haut niveau sur les défis et les opportunités de la RRC, une série d'ateliers sur la RRC en tant que priorité nationale et sur l'intégration de la RRC aux programmes sectoriels, et des séances plénières sur l'évaluation et la mise en œuvre du CAH. Les discussions ont abouti à un Résumé du Président qui a été inclus dans le rapport du Secrétaire général de l'ONU à l'attention de l'Assemblée générale sur la mise en œuvre de la SIPC.

DEUXIÈME SESSION DE LA PLATE-FORME MONDIALE POUR LA RRC: La deuxième session de la Plate-forme mondiale s'est tenue du 16 au 19 juin 2009 à Genève, en Suisse. Les participants ont évalué les progrès accomplis en matière de RRC depuis la première session de la

Plate-forme mondiale. Ils se sont concentrés sur l'augmentation de l'investissement dans la RRC, sur la RRC dans un climat changeant et sur l'accroissement de la capacité de résilience des communautés par une action préventive. Le Résumé du Président issu de la réunion a permis de définir le programme pour la communauté internationale de la RRC, en préparation des négociations de l'ONU sur le changement climatique prévues à Copenhague en décembre 2009, et de l'Examen à mi-parcours du CAH.

DÉBAT THÉMATIQUE INFORMEL DE LA 65^e SESSION DE L'AGNU SUR LA RRC: Ce débat a eu lieu au siège de l'ONU à New York, États-Unis, le 9 février 2011. Organisé sous les auspices du bureau du Président de l'AGNU avec le soutien de l'UNISDR, le débat était réparti en deux groupes de discussions: le premier groupe traitait de la promotion de l'investissement pour la RRC, tandis que le deuxième était chargé de l'examen des défis de la RRC en milieu urbain et de la façon de construire la résilience dans les villes. Les conclusions du débat ont contribué à l'élaboration de l'ordre du jour de la Troisième session de la Plate-forme mondiale pour la RRC.

EXAMEN À MI-PARCOURS DU CAH 2005-2015: L'Examen à mi-parcours publié en mars 2011 met en relief les progrès accomplis en matière de RRC, fait une analyse critique de la mesure dans laquelle la mise en œuvre du CAH a progressé, et identifie les moyens d'aider les pays et leurs partenaires institutionnels à accroître l'engagement, les ressources et les efforts pour la poursuite de sa mise en œuvre. Selon l'examen, des progrès sont en cours dans le domaine de la RRC, en particulier au plan institutionnel en ce qui concerne l'adoption d'une législation nationale, l'établissement de systèmes d'alerte précoce et le renforcement de la préparation et de la réponse aux catastrophes. L'examen soulève des préoccupations concernant: l'absence d'évaluations systématiques des risques de catastrophes multiples et des systèmes d'alerte précoce, la prise en compte des vulnérabilités sociales et économiques; la faible intégration de la RRC aux politiques et à la planification du développement durable aux niveaux national et international; et le niveau insuffisant de la mise en œuvre du CAH au niveau local.

TROISIÈME SESSION DE LA PLATE-FORME MONDIALE POUR LA RRC: La Troisième session de la Plate-forme mondiale a eu lieu du 8 au 13 mai 2011 à Genève, en Suisse, sous le thème « Investir aujourd'hui pour des lendemains plus sûrs – Accroître l'investissement dans l'action locale ». La réunion s'est appuyée sur les conclusions et les recommandations de la deuxième session de la Plate-forme mondiale tenue en 2009, ainsi que sur les résultats de l'Examen à mi-parcours du CAH et sur le Rapport d'évaluation globale 2011 de la RRC. Les discussions ont porté essentiellement sur la reconstruction et la reprise, les finances de la RRC et les synergies avec l'agenda international du changement climatique et du développement.

QUATRIÈME SESSION DE LA PLATE-FORME MONDIALE POUR LA RRC: La Quatrième session de la Plate-forme mondiale s'est tenue du 19 au 23 mai 2013 à Genève, en Suisse. Cette réunion a offert la possibilité d'examiner l'état du CAH et d'encourager le partage d'informations entre les décideurs, les partenaires au développement, les experts et les professionnels. Elle a également fourni des outils et des méthodologies, en particulier

concernant les analyses économiques et l'investissement dans la RRC. Les principaux résultats de la réunion comprenaient un Résumé du Président et le Communiqué du Dialogue de haut niveau.

PLATES-FORMES RÉGIONALES: Les organisations intergouvernementales régionales prennent de plus en plus la responsabilité d'assurer le suivi des activités de réduction des risques et de mise en œuvre du CAH, en organisant une série de plates-formes multipartites-prenantes pour la RRC en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, dans les États arabes, en Europe et dans les Amériques. Les plates-formes régionales fournissent un forum pour l'institutionnalisation de l'échange d'informations et de connaissances entre les parties prenantes nationales, et permettent aux acteurs régionaux de partager leurs expériences, suivre les progrès, rechercher les opportunités d'investissement, et adopter des décisions et des mesures stratégiques collectives pour renforcer la mise en œuvre de leurs activités de RRC. Elles sont également utilisées comme points de référence dans les régions pour surveiller la mise en œuvre du CAH. Les résultats des plates-formes régionales sont utilisés pour l'élaboration des plates-formes mondiales biennales visant à soutenir une action mondiale efficace et à élargir l'espace politique consacré à la RRC. Un aperçu des événements régionaux à venir et des rapports d'étape est disponible sur le site UNISDR PreventionWeb.

CONTRIBUTION DE L'AFRIQUE AU CADRE POST-2015 DE LA RRC: Le processus d'élaboration d'une position africaine commune sur le cadre post-2015 de la RRC a évolué à travers une série de consultations aux niveaux national, infrarégional et régional. Des réunions consultatives ont eu lieu récemment à: la Quatrième Plate-forme régionale africaine tenue à Arusha, en Tanzanie, en février 2013; la Quatrième Plate-forme mondiale tenue à Genève, en Suisse, en mai 2013, qui a examiné un projet de texte sur la contribution et la position de l'Afrique élaboré par la Commission de l'Union africaine (CUA); et une réunion consultative sur le cadre post-2015 tenue à Nairobi, au Kenya, en novembre 2013, qui a abouti à un projet de document sur la contribution de l'Afrique au cadre post-2015, présenté sous forme de Déclaration sommaire. Le projet de document sur la position africaine a été affiné lors de la réunion élargie du Groupe de travail Afrique organisée à Abuja, au Nigeria, en mars 2014, qui a publié une déclaration utilisée comme document de base pour l'AfRP.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La maîtresse de cérémonie Moji Makanjuola, journaliste de télévision nigériane, a souhaité la bienvenue aux délégués le 13 mai.

ALLOCUTION DE BIENVENUE: Muhammad Sani Sidi, directeur général de l'Agence nationale de gestion des catastrophes (NEMA) du Nigeria, a déploré l'impact disproportionné des catastrophes en Afrique et souligné la nécessité pour le Continent de faire davantage pour investir dans la RRC. Notant que les catastrophes sont « toujours locales », il a souligné les efforts du Gouvernement du Nigeria en vue de renforcer l'état de préparation et la RRC, en particulier au niveau des communautés.

Oloye Olajumoke Akinjide, Ministre d'État pour le Territoire de la capitale fédérale, Nigeria, a déclaré que les récents incidents de terrorisme ont mis au défi l'état de préparation

du pays face aux catastrophes. Elle a exprimé l'espoir que le forum servira de plate-forme pour l'examen des stratégies existantes et l'identification d'approches de RRC plus efficaces, ainsi que pour l'élaboration d'une position africaine forte concernant le cadre post-2015 de la RRC.

DÉCLARATIONS LIMINAIRES: Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe (RSSG), a pris acte de la forte participation à la réunion. Soulignant que l'année 2015 représente une étape importante pour la RRC, elle a exhorté les professionnels à saisir l'occasion pour établir un lien plus solide avec les discussions politiques plus élargies du programme de développement post-2015, et avec les négociations relatives au changement climatique. Elle a souligné que, certes, l'Afrique est confrontée à de nombreux défis, mais qu'elle compte également six des économies à plus forte croissance au monde, et a exprimé l'espoir que la réunion aidera à expliquer comment un cadre global pour la RRC peut permettre d'atténuer certains des risques immédiats pour les aspirations sociales et économiques de l'Afrique.

Daouda Touré, Coordinateur résident des Nations Unies (CRNU), Nigeria, a déclaré que de nombreux pays ont créé des plates-formes nationales de RRC ou des ministères dédiés. Il a souligné les efforts de l'ONU visant à mobiliser une action intégrée et à évaluer les besoins post-catastrophe suite aux inondations survenues en 2012 au Nigeria, ainsi que les efforts connexes du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) visant à soutenir et renforcer les efforts de gestion des catastrophes et de reconstruction du pays.

Tumusiime Rhoda Peace, Commissaire de l'Union africaine (UA) en charge de l'économie rurale et de l'agriculture, a présenté les initiatives complémentaires de l'UA, y compris la désignation de 2014 comme Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique, et l'Agenda africain à l'horizon 2063 dont le but est de permettre à l'Afrique de concentrer ses efforts sur la transformation socio-économique du continent au cours des 50 prochaines années. Tout en saluant le soutien de différentes institutions régionales et internationales, elle a mis l'accent sur la nécessité d'examiner la capacité limitée de nombreux pays à traduire les plans de la RRC en actions concrètes, en particulier au niveau des communautés. Elle a appelé à la contribution des experts de la RRC au Comité technique de la CUA spécialisé sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement, soulignant l'opportunité qui est offerte d'accroître la visibilité de ces questions parmi les décideurs africains.

Ryuichi Shoji, ambassadeur du Japon au Nigeria, a rappelé le rôle du Japon dans l'organisation de la première et de la deuxième CMPC en 1994 et en 2005, et sa contribution à l'intégration de la RRC dans la planification du développement en Afrique, à travers l'initiative de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA). Il a souligné que la CMPC prévue en 2015 à Sendai sera l'occasion de partager l'expérience du Japon en matière de reconstruction associée à la résilience après le séisme et le tsunami de 2011.

Fatimata Die Sow, Commissaire de la CEDEAO chargée du développement humain et du genre, a présenté les programmes en cours dans le cadre régional général de la RRC qui aident les États membres, entre autres, à établir les plates-formes nationales, former les médias et d'autres parties prenantes de la RRC, réduire les conflits et renforcer la coordination des

activités liées au CAH. Elle a appelé à la mise en place d'un cadre post-2015 successeur qui s'appuie sur les synergies déjà établies, y compris dans le domaine de la coopération inter-régionale.

OUVERTURE OFFICIELLE: Anyim Pius Anyim, du Nigeria, s'est dit préoccupé par l'escalade et la fréquence des catastrophes naturelles et d'origine anthropique, notant qu'elles constituent une menace pour l'avancement du développement national et la réalisation de sociétés progressistes. Il a appelé à l'établissement des plates-formes telles que l'AFRP pour aider à la lutte contre des ennemis communs, tels que le terrorisme, le changement climatique et les conflits. Il a souligné le rôle du secteur privé dans la RRC et la préparation aux situations d'urgence, et a ensuite déclaré officiellement ouverte la plate-forme.

DÉBATS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

VERS UN CADRE POST-2015 DE LA RRC: CADRE D'ACTION DE HYOGO 2005-2015 ET STRATÉGIE/ PROGRAMME D'ACTION DE LA RÉGION AFRIQUE:

Dans ses déclarations liminaires, la Présidente Tumusiime a souligné qu'« au moment où le monde se prépare pour un engagement global, nous devons également être prêts », et a ajouté que cela exige que l'Afrique examine d'abord ce qu'elle peut faire pour elle-même, afin d'aider à l'élaboration des priorités régionales du cadre post-2015 de la RRC.

Pendant l'introduction de la session, la Modératrice Wahlström a déclaré que l'examen du CAH et de la Stratégie de la Région Afrique constitue la pierre angulaire des discussions de la semaine. Notant qu'une période de 10 ans n'est pas assez longue pour changer les institutions, elle a exhorté les délégués à prendre en compte les progrès accomplis à cet égard, tout en engageant un dialogue franc sur les enseignements que l'on peut en tirer.

RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE LA RÉGION AFRIQUE ET DU CAH:

Sharon Rusu, Chef du Bureau régional de l'UNISDR pour l'Afrique, a présenté le rapport de situation sur la mise en œuvre de la Stratégie de la Région Afrique et du CAH. Elle a déclaré que les résultats révèlent trois domaines d'intérêt: l'évolution du contexte de risque; la manière dont les gouvernements réagissent; et les efforts de coopération régionale. Décrivant l'urbanisation comme « l'éléphant dans la salle », elle a souligné que plus de la moitié des économies les plus dynamiques du monde se trouvent en Afrique et déclaré qu'une opportunité est offerte aux gouvernements d'éviter l'accumulation de nouveaux risques, en œuvrant pour une croissance intelligente et en utilisant de filets de sécurité dans les domaines de l'environnement, de l'urbanisation et de l'économie rurale.

Rappelant les cinq priorités d'action (PA) du CAH, Rusu a déclaré que des progrès significatifs ont été accomplis au cours de la dernière période de rapport en matière d'alerte précoce et de préparation (PA2 et PA5), mais que la réduction des facteurs de risque sous-jacents (PA4) demeure lente. Elle a souligné les progrès accomplis aux niveaux sous régional et régional, et, notant que les pays africains reconnaissent les avantages de la coopération en matière de RRC, a exhorté les pays à partager leurs expériences. Elle a ajouté qu'il existe une possibilité majeure pour les gouvernements africains de travailler avec les institutions régionales et sous régionales pour surmonter les obstacles qui entravent la coopération.

Quant à l'avenir, Rusu a indiqué que les travaux post-2015 de la RRC se concentreront sur la mise en pratique de politiques éclairées. Elle a déclaré qu'il est essentiel de réduire les risques existants et d'éviter l'accumulation de nouveaux risques, notamment en ce qui concerne l'urbanisation. Elle a ajouté que les plans et les politiques nationaux doivent rejoindre les efforts de l'ACC et les objectifs de développement durable, et a souligné la nécessité d'un financement adéquat et durable.

EXPÉRIENCE DES PAYS DANS LES RÉALISATIONS ET DIFFICULTÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DU CAH:

Éthiopie: Tadesse Bekele, de l'Éthiopie, a présenté les mesures adoptées pour la gestion des risques de sécheresse, soulignant que l'orientation actuelle de son pays consiste à mieux synchroniser ses stratégies, élaborées initialement en 1993, avec le CAH. Pour illustrer la façon dont le Plan quinquennal de croissance et de transformation intègre les éléments de la RRC et de l'ACC, il a expliqué le rôle des partenariats public-privé dans les évaluations exhaustives des risques menées dans 300 districts (woredas). S'agissant des réalisations au niveau national, il a souligné l'Initiative Moyens de subsistance, Alerte précoce et Protection (LEAP) qui recueille les informations à travers les données de télédétection des stations météorologiques automatisées pour soutenir l'intervention rapide. Il a conclu en soulignant la nécessité de renforcer la participation des communautés et l'investissement dans le développement du capital humain.

Gabon: À propos des mesures institutionnelles, Hortense Togo, du Gabon, a mis l'accent sur l'intégration de la RRC au Programme du Gabon émergent, qui vise à promouvoir l'intégration des trois piliers du développement durable. Quant aux actions spécifiques dans le cadre de la PA1 (sur le cadre institutionnel pour la mise en œuvre), elle a souligné: la création d'une direction générale de la RRC et d'un mécanisme de coordination interministériel pour la gestion des urgences; et la promulgation d'un cadre juridique national sur la RRC qui a encadré l'élaboration d'un plan national d'urgence. Dans le cadre de la PA2 (évaluation et surveillance des risques de catastrophes pour améliorer l'alerte précoce), elle a souligné, entre autres: la cartographie des zones à risque; le renforcement des capacités techniques pour la collecte et l'analyse des données météorologiques; et l'adoption des normes de RRC dans les projets de construction et d'infrastructure. Quant à la PA5 (sur le renforcement de l'état de préparation aux catastrophes), elle a expliqué les mesures de contrôle de la pollution et l'élaboration d'un plan national pour la prévention des épidémies. Parmi les activités menées au niveau sous régional, elle a mentionné: une consultation sur la RRC pour la Région de l'Afrique centrale organisée par le Gabon en juin 2012; l'adoption d'une stratégie régionale pour relier la RRC à l'ACC; et le Plan d'action 2013-2015 de Yaoundé sur la RRC.

Mozambique: Dans une présentation sur les systèmes d'alerte précoce, Mauricio Xerinda du Centre national des opérations d'urgence du Mozambique, a expliqué que l'objectif principal est la réduction des pertes en vies humaines liées aux catastrophes. Il a parlé du développement de communautés, d'entreprises et d'infrastructures résilientes, en particulier face aux inondations, notant que le Mozambique est un pays situé en aval, confronté à d'importants défis de

gestion des inondations. À propos de la reconstruction après une catastrophe, il a souligné les possibilités de réduction des risques en déplaçant les communautés exposées aux inondations et à travers une répartition souple des ressources pour appuyer une réaction et une reconstruction rapides. S'agissant des défis à venir pour le Mozambique, il a fait savoir que le Parlement du Mozambique a approuvé, en avril 2014, une loi sur la gestion des catastrophes et que l'on s'attend à rencontrer des difficultés importantes dans la mise en œuvre. Il a ajouté que le Mozambique doit renforcer son cadre institutionnel pour la gestion des risques de catastrophe (GRC) et améliorer sa collaboration avec la société civile, le secteur privé et les communautés dans les actions de RRC.

Sénégal: Ahmadou Diop, du Sénégal, a présenté les efforts entrepris par ce pays dans le domaine de la gestion des risques d'inondation entre 2000-2012. Soulignant l'engagement du gouvernement à réduire la pauvreté, Diop a déclaré que la prévention des catastrophes a été au cœur des stratégies du Sénégal. Pour ce qui est des actions prévues entre 2012 et 2022, il a indiqué que le Sénégal envisage: l'amélioration de la reconnaissance des zones à risque; l'amélioration des méthodes de relocalisation rapide des populations touchées par les inondations; et le renforcement de la résilience des villes.

SESSION DE QUESTIONS-RÉPONSES: En réponse à des questions sur la façon dont l'Éthiopie est en train d'inverser des décennies d'insécurité alimentaire chronique, Bekele a expliqué que les interventions sont basées sur un suivi systématique d'environ 7,5 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire sur une période de 20 ans. Cela a permis au gouvernement de cibler des programmes dans les zones touchées pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire, en utilisant des programmes alimentaires et des programmes de travail moyennant rémunération en espèces, pour promouvoir les programmes de filets de sécurité d'initiative communautaire, y compris la gestion intégrée des bassins versants. Il a indiqué que cette approche a permis de réduire la dépendance alimentaire et donné aux communautés la capacité de créer des actifs et de « s'affranchir » des programmes alimentaires.

Lors du débat sur la durabilité des programmes de RRC au Sénégal, Diop a déclaré que la cartographie des zones et des populations vulnérables a été entièrement financée par le budget national, avec la collaboration de toutes les parties prenantes aux niveaux national et local. Pour ce qui est du rôle du Parlement, il a indiqué que des réseaux ont été mis en place pour surveiller les activités liées à la RRC et faciliter la participation au niveau des communautés.

Prenant acte des nombreuses questions soulevées, Wahlström a invité les délégués à poursuivre leurs discussions au cours de la séance plénière informelle appelée « Débat sur l'Afrique ».

VERS UNE VISION AFRICAINE POUR UN CADRE POST-2015 DE LA RRC: Almami Dampha, de la CUA, a présenté le projet de déclaration africaine préparé à Abuja en mars 2014. Les éléments clés, a-t-il déclaré, sont notamment: les facteurs de risque régionaux et les cadres institutionnels; l'intégration de la RRC dans l'adaptation au changement climatique; les investissements en RRC; et le renforcement des engagements. En clôturant la session, Tumusiime a souligné la nécessité de tenir compte des niveaux différents de capacité humaine et financière du continent.

GROUPE DE DISCUSSION SUR LA GESTION DES RISQUES - POLITIQUE ET INSTITUTIONS:

Cette session était présidée par Abdou Sané du Sénégal. La modératrice Rachel Shebesh, du Parlement panafricain, a déclaré que certains parlementaires souhaitent faire avancer le programme de la RRC et a indiqué qu'il existe un écart dans la représentation, ce qui implique qu'il faut « aller vers les personnes concernées ».

Dans son discours d'ouverture, Xavier Agostinho Chavana du Mozambique, a présenté les questions liées aux politiques et aux institutions qui doivent être créées ou réformées afin d'améliorer l'encadrement de la gestion des risques. À propos des principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la RRC au cours des 10 dernières années, il a mentionné: l'absence d'approches adéquates pour la définition du risque; l'allocation excessive de temps et de ressources à la réduction des dommages; et le libellé vague du CAH concernant l'expression « réduire les pertes », qui a détourné l'attention de la prévention. Il a recommandé quatre actions clés pour aider à améliorer l'engagement de l'Afrique en faveur de la RRC dans le contexte du cadre post-2015 de la RRC, à savoir: une définition plus claire des objectifs et des buts qui inclura les risques « acceptables »; la création d'institutions spécifiques chargées de la RRC; l'allocation d'un financement suffisant; et le développement d'institutions plus responsables à travers l'institutionnalisation des mécanismes de suivi.

En réponse aux questions soulevées, Tadesse Bekele, de l'Éthiopie, a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer le renforcement des capacités en matière de RRC, d'identifier la principale difficulté rencontrée dans l'intégration des politiques de la RRC à tous les niveaux, y compris les dimensions de prévention et de réadaptation. Pour une efficacité plus grande de ce processus, il a souligné la nécessité d'une approche décentralisée basée sur la communauté et menée par la communauté.

Emmanuel Hindovei Tommy, de la Croix-Rouge de Sierra Leone, a partagé les résultats de l'étude multi-pays menée par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui a constaté que les problèmes de mise en œuvre persistent au niveau local en raison du manque de ressources et de capacité de l'administration locale. Il a déclaré que les lois peuvent être de puissants catalyseurs de la mise en œuvre de la RRC au niveau local et que les liens entre les secteurs doivent être examinés afin que les ministères impliqués dans les domaines tels que la construction et le bâtiment; l'aménagement du territoire; et la gestion de l'environnement, puissent participer à la gestion des catastrophes.

Regina Pritchett, de la Commission Huairou, a présenté les plates-formes des professionnels des services communautaires qui facilitent le transfert des connaissances et l'échange d'expérience, du niveau communautaire au niveau national. Elle a déclaré les femmes au niveau de base ont une bonne compréhension technique de la RRC et sont confrontées quotidiennement au changement climatique et aux catastrophes. Elle a ajouté qu'en utilisant les plates-formes des professionnels des communautés, elles peuvent négocier leurs propres priorités et établir des accords de partenariat. Elle a indiqué que 80% des fonds destinés à la RRC sont affectés à la reconstruction

après les catastrophes, et a souligné la nécessité d'un accord post-2015 sur le suivi du CAH qui accorde la priorité aux catastrophes avant qu'elles ne frappent.

En levant la séance, le Président Sané a remercié les intervenants pour leur évaluation claire des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la RRC, y compris les législations insuffisantes et la fragmentation des institutions. Il a déclaré que le nouveau cadre de la RRC devra se concentrer sur la clarification du cadre juridique et engendrer une volonté politique plus grande. Notant la vulnérabilité des femmes, en particulier dans les zones rurales, Sané a invité les participants à soumettre leurs questions.

Au cours du débat qui a suivi, les délégués de la Gambie, de la Côte d'Ivoire et du Bénin ont posé des questions sur, respectivement: la pertinence de la création de nouvelles institutions; la fonctionnalité des institutions de la RRC; et l'absence de financement pour la mise en œuvre des mesures concrètes. Chavana a rappelé l'expérience du Mozambique avec des inondations sans précédent qui ont nécessité la réorganisation institutionnelle. Bekele a insisté sur le fait que, sans amélioration de la capacité, les risques ne peuvent pas être traités de manière satisfaisante. Pritchett a mis en garde contre les conséquences imprévues des projets qui n'intègrent pas une vue globale de la RRC, soulignant que de telles activités pourraient compromettre les travaux en cours menés en collaboration avec les communautés.

DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ- PLANIFICATION QUI INTÈGRE LES RISQUES: Le mercredi après-midi, la Présidente Wivine Ntamubano de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), a ouvert la session qui était organisée par ONU-HABITAT et l'UNISDR.

Mohamed Boussraoui, de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), a présenté le contexte de l'organisation et un aperçu de ses « Rapports d'or », qui ont évalué des thèmes tels que la décentralisation et la démocratie locale; les finances des gouvernements locaux et les défis du 21^e siècle et des services urbains de base. Il a souligné que l'agenda post-2015 de CGLU, dans le cadre de la Troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), abordera, entre autres questions urbaines: le financement; les villes et les territoires inclusifs; les villes en tant que moteurs du développement économique; l'environnement durable et la résilience; et la culture et la créativité urbaines.

Jeffrey Crawford du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), a fait une présentation sur le thème 'infrastructure résiliente', qui est conçue pour être, entre autres: résistante aux catastrophes naturelles futures; décentralisée et indépendante; efficace au plan des ressources tout au long de son cycle de vie; naturelle/verte; conforme aux emplois à forte intensité de compétences; et répond aux besoins des plus vulnérables. Il a proposé l'utilisation d'une approche d'évaluation des risques de catastrophes multiples, tout en insistant sur la nécessité de respecter les interconnexions entre les secteurs.

Hastings Chikoko, de C40 Cities Climate Leadership Group, a présenté un exposé sur 'les Villes et la planification qui intègre les risques'. Notant que 80% des mégapoles disposent de fonds pour l'adaptation au changement climatique, il a déclaré que l'on ne peut pas élaborer un CAH post-2015

efficace sans inclure les questions urbaines à sa base et a mentionné l'importance des partenariats public-privé pour une politique de RRC efficace.

Tarandé Constant Manzila, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a noté que l'amélioration des transports urbains pourrait réduire les maladies cardiaques et les AVC de 20%. Soulignant les statistiques de mortalité comme un indicateur de l'impact d'une catastrophe, il a présenté quelques exemples pour illustrer la façon dont les changements environnementaux affectent la santé, notamment le lien entre la pollution de l'air extérieur et 3,7 millions de décès en 2012. Il a déclaré que cela montre la nécessité d'intégrer la santé comme l'un des principaux indicateurs de résultats de la RRC.

Fatimetou Mint Abdel Malick, du Réseau africain des femmes élues, a animé le débat. Plusieurs questions ont été soulevées, notamment: la nécessité d'améliorer les données sur la façon dont un environnement dégradé affecte les femmes en particulier; comment améliorer la planification urbaine; et les moyens de mieux lutter contre les maladies liées aux changements d'affectation des terres telles que le paludisme. Manzila, de l'OMS, a déclaré qu'un contrôle efficace du paludisme est étroitement lié à la gestion de l'environnement. Crawford, de l'UNOPS, a souligné à nouveau la nécessité d'une approche d'évaluation des risques de catastrophes multiples, afin de mieux définir le risque. Boussraoui a soutenu son affirmation que la décentralisation est indispensable pour un environnement propre et pour l'efficacité des politiques de RRC.

Pour conclure, Malick a souligné l'importance d'aborder la RRC dans le contexte des zones urbaines, et a mis l'accent sur les questions soulevées concernant les études sur la santé des femmes.

INTÉGRATION DE LA RRC À L'ACC POUR LA RÉSILIENCE: Cette séance tenue le jeudi matin a été présidée par Adama Alhassane Diallo, du Centre africain pour les applications de la météorologie au développement, qui a souligné l'extrême vulnérabilité du continent africain au changement climatique.

Oliver Ruppel, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a déclaré que le dernier rapport du GIEC est sans équivoque sur le fait que le changement climatique a un impact négatif sur les moyens de subsistance des populations des pays en développement, qui représentent 95% des décès liés aux catastrophes naturelles. Il a indiqué que le changement climatique va exacerber la pression sur les ressources en eau et amplifier les problèmes de santé. Il a ajouté qu'il est possible de bâtir la résilience si les mesures sont consolidées et intégrées dans la planification et la prise de décisions, de manière à favoriser les synergies entre le développement, l'ACC et la RRC.

Aida Diongue Niang, du Sénégal, a commenté sur trois domaines où l'ACC et la RRC interagissent au Sénégal: la sécurité alimentaire, les inondations et l'économie maritime.

Ibrahim Lumumba Idi-issa, du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), a présenté les activités du CILSS en matière de sécurité alimentaire, qui selon lui rejoignent celles de l'ACC et de la RRC. Il a expliqué l'utilisation de missions conjointes dans la conduite des évaluations préliminaires des récoltes dans le Sahel, pour dresser les bilans alimentaires et les données pré-récolte sur la sécurité alimentaire.

Katie Peters, de l'Overseas Development Institute, a déclaré que les conflits et la mauvaise gouvernance entravent de plus en plus les efforts d'intégration de l'ACC et la RRC. Elle a indiqué que le CAH présume qu'il existe dans tous les pays un appareil d'État fonctionnel, mais tel n'est pas le cas. Le nouvel accord post-2015 de la RRC, a-t-elle déclaré, devra soutenir explicitement une gouvernance stable et promouvoir le renforcement de l'État. Elle a ajouté que les progrès vers une gouvernance plus forte auront un impact direct sur les progrès en matière de RRC.

La session de questions-réponses a porté sur la gouvernance, le partage des données météorologiques et climatiques et l'accès à ces données, les inondations, le rôle des femmes, le renforcement des capacités scientifiques, la coordination régionale et le stress hydrique.

Le Président Diallo a clos la session en soulignant la nécessité pour les pays africains de s'impliquer davantage dans le processus du GIEC, et pour les scientifiques de renforcer leur collaboration. Les autres recommandations comprenaient, entre autres: l'amélioration de la coopération inter-régionale, le renforcement des capacités au niveau régional, le souhait de créer un centre régional pour le changement climatique en Afrique centrale, et la possibilité de demander au GIEC de produire un rapport spécifiquement sur l'Afrique.

INVESTISSEMENT DANS LA RRC - LE CAS DES ENTREPRISES: Cet événement, qui a eu lieu jeudi matin, a rassemblé les hauts responsables des entreprises. Dale Sands, de l'AECOM Technology Corporation, a présidé le groupe dont il a ouvert les travaux en soulignant l'impact des catastrophes sur les entreprises et le secteur privé. Il a présenté une vidéo qui décrit en détail l'impact du tsunami japonais sur Toyota, dont les ventes ont été compromises et les usines fermées, et qui a directement affecté les moyens de subsistance de milliers d'employés sur plusieurs continents.

Patricia Hjabakiga, de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est, a animé la séance. Elle a fait des observations sur la perception collective selon laquelle le secteur privé ne s'intéresse qu'aux profits, et a demandé aux panélistes d'expliquer les raisons de l'importance de la RRC pour les entreprises.

Bolarinwa Onaolapo, de Shell Nigeria, a déclaré que la viabilité de toute entreprise est liée à la viabilité de l'environnement dans lequel elle fonctionne. Revenant sur une inondation gigantesque survenue dans le delta du Niger en 2012, il a expliqué la manière dont Shell a travaillé avec la FICR et la Société de la Croix-Rouge nigérienne pour fournir des secours, et comment cette société a partagé les cartes et les données sur les niveaux d'eau avec le gouvernement pour une meilleure gestion de la catastrophe. L'inondation, a-t-il déclaré, a donné une importante leçon sur la réduction des risques avant la catastrophe.

La Princesse Abze Djigma, de l'ABZESOLAR, a expliqué la manière dont le secteur privé pourrait faciliter le transfert des connaissances. Elle a insisté sur l'éducation et sur l'importance de développer des outils pour la formation des uns et des autres. Djigma a souligné l'importance de l'autonomisation des femmes et des jeunes africains afin qu'ils puissent devenir des entrepreneurs.

Sands a présenté un exposé sur la « Campagne pour des villes résilientes » qui touche 100 villes en Afrique, et dont le but est de partager les meilleures pratiques et les

connaissances. Il a parlé d'un tableau de bord de la RRC mis au point par AECOM en collaboration avec IBM, comme un outil gratuit pour l'identification des lacunes de la RRC et pour l'élaboration des plans de résilience à long terme.

Clôture de la session, Sands a livré ses commentaires sur les recommandations résultant du débat, y compris la nécessité: de construire en ayant la résilience à l'esprit; d'établir une plate-forme public-privé pour stimuler l'action; de promouvoir l'éducation sur la RRC dans les écoles; de s'assurer que les milieux des affaires sont impliqués dans le cadre post-2015 de la RRC; de soutenir les entreprises locales et de les intégrer dans la chaîne d'approvisionnement; et de faciliter davantage la disponibilité de l'information pour combler les lacunes de la communication.

SÉANCE PLÉNIÈRE INFORMELLE: DÉBAT SUR L'AFRIQUE

Cette session était co-présidée par Margareta Wahlström et Daniel Eklou, de la CEDEAO.

Wahlström a invité les délégués à partager leurs points de vue, à poser des questions et à faire des commentaires. Les questions soulevées portaient entre autres, sur: les méthodes pour faciliter les processus législatifs; les meilleures stratégies pour aborder la prévisibilité météorologique; la façon de mieux informer les secteurs gouvernementaux de haut niveau sur l'importance de plates-formes de la RRC; et la manière dont le travail de l'ONU pourrait être plus proche des communautés locales. Commentant sur ces thèmes, la Côte d'Ivoire a déclaré que la base des données climatiques pourrait contribuer à améliorer la planification des catastrophes. L'Éthiopie a souligné que la RRC est plus rentable que la gestion de la crise, et a mentionné l'importance des mécanismes d'application des lois et de responsabilisation dans le cadre des politiques de RRC.

Au cours de la deuxième heure de débat, les intervenants ont souligné l'importance d'inclure les perspectives des femmes dans les initiatives de RRC, en raison de leur grande vulnérabilité. Certains délégués se sont demandés dans quelle mesure les questions transfrontières telles que les bassins fluviaux partagés s'inscrivent dans le programme de la RRC, tandis que d'autres ont souligné que la dégradation de l'écosystème doit être incluse dans le débat de la RRC. La question de la corruption a également été soulevée, et les participants aussi bien que les panélistes ont indiqué que la vénalité des fonctionnaires gouvernementaux est une réalité qui entrave considérablement la RRC.

Dans ses remarques de clôture, Bekele a insisté que, si bien toutes les parties prenantes doivent être impliquées, les efforts de RRC ne seront durables que si les gouvernements prennent la responsabilité de la mise en œuvre.

SESSIONS PARALLÈLES ET TABLES RONDES THÉMATIQUES

FINANCEMENT DES RISQUES: Cette session, était présidée par Dominique Kuitsouc de la Commission économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), a eu lieu mercredi après-midi.

Julie Dana, de la Banque mondiale, a parlé du financement des risques de catastrophe (FRC) qu'elle a défini comme financement pour la reconstruction et la reprise, visant à permettre des réponses rapides en cas de crise. Elle a déclaré que les ministères des finances doivent être au centre de la

gestion des risques de catastrophe, et a noté qu'il n'existe aucune approche universelle du financement. Dana a ajouté que le FRC fonctionne en lien avec d'autres domaines d'action et a expliqué différents moyens de protection financière, notamment: le financement souverain des risques de catastrophe; l'assurance agricole; la protection sociale liée à la catastrophe; et l'assurance des biens contre les risques liés aux catastrophes. Elle a indiqué qu'il existe un nombre croissant d'instruments de FRC et que la Banque mondiale travaille avec des partenaires pour accroître l'aide aux ministères des finances de la Région. Elle a suggéré que le cadre post-2015 de RRC doit inclure des mesures visant à réduire l'impact financier des catastrophes naturelles, à travers la mise en œuvre du FRC.

Au cours du débat qui a suivi et qui était animé par Ken B. Johm, de la Banque africaine de développement, les intervenants ont mis l'accent sur la mise en œuvre pratique du FRC. Ils ont mentionné des exemples de réussite du FRC au Burundi et au Niger. Ekhoseuhi Iyehen de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC), a déclaré que l'ARC a fourni des polices d'assurance contre les risques de catastrophe au Sénégal, au Niger, en Mauritanie, au Kenya et au Mozambique.

Cristiano Mandra, du Programme alimentaire mondial (PAM), a présenté l'Initiative Résilience rurale R4, un partenariat PAM et Oxfam America qui aide les agriculteurs démunis à renforcer leur sécurité alimentaire et leurs revenus grâce à une meilleure gestion des ressources, à l'assurance, au microcrédit et à l'épargne. Ainsi, a-t-il déclaré, la R4 permet aux agriculteurs de payer l'assurance indiciaire avec leur propre travail.

Johm a noté que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) comporte un axe de travail sur les pertes et dommages résultant des catastrophes, et s'est interrogé sur les modalités d'une collaboration éventuelle entre cet axe et la RRC.

INITIATIVE « UNIS DANS L'ACTION » DE L'ONU POUR LA RRC – MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE L'ONU SUR LA RRC POUR LA RÉSILIENCE: La session était co-présidée par Margareta Wahlström et Keflemariam Sebhatu, de l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD). En présentant le panel, Wahlström a indiqué que les intervenants présenteraient leurs expériences pratiques sur le rôle de catalyseur de l'ONU et un aperçu sur la façon dont le système de l'ONU peut contribuer aux efforts visant à réduire les catastrophes et les risques climatiques.

Dans ses déclarations liminaires, Ignacio Leon-Garcia, Chef du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Afrique australe, a déclaré que le renforcement des perspectives de RRC nécessite un financement pluriannuel et un appui soutenu. Notant que la communication demeure un « maillon faible » du système des Nations Unies, il a mis l'accent sur la nécessité de trouver des moyens de mieux communiquer avec les contribuables, y compris la classe moyenne africaine en pleine expansion. Il a également appelé à un changement de paradigme dans le secteur humanitaire afin de reconnaître que « notre devoir est de répondre aux aspirations des populations – et non pas seulement à leurs besoins fondamentaux ».

À propos des initiatives de coordination au niveau des pays, Rosine Sori-Coulibaly, Coordinatrice résidente de l'ONU (CRNU) au Burundi, a souligné le rôle du PNUAD dans l'intégration de perspectives de RRC aux programmes de développement durable. Elle a souligné que le rôle de facilitateur de l'ONU pourrait inclure: l'élaboration de programmes phares communs pour faciliter la mise en œuvre sur le terrain; la mobilisation des différents partenaires, y compris les institutions financières internationales et les acteurs du secteur civil; et se baser sur le réseau mondial des bureaux de l'ONU pour le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Jose Salema, CRNU à São Tomé et Príncipe, a mis l'accent sur la manière dont les consultations post-2015 sur la RRC ont offert la possibilité à l'ONU de mobiliser et d'intégrer les aspirations des citoyens au processus de planification nationale, mais a indiqué que le processus préparatoire de la conférence des Petits États insulaires en développement (PEID) prévue en septembre 2014 à Samoa, a également révélé la difficulté d'intégrer les perspectives régionales.

Tarande Constant Manzil, de l'OMS, a déploré le fait que les gens ne pensent à leur santé que lorsqu'ils l'ont perdue. Notant que les pertes de vies, les handicaps et d'autres conséquences des catastrophes sur la santé sont des indicateurs clés de l'ampleur des catastrophes, il a appelé à leur intégration au processus du CAH.

Répondant aux questions, Sori-Coulibaly a déclaré que le rôle des Communautés économiques régionales (CER) pourrait inclure la clarification de la répartition des tâches entre l'ONU et les parties prenantes nationales, et la formation et le renforcement des capacités sur la façon d'intégrer la RRC aux processus politiques. S'agissant de la manière de travailler efficacement avec les organismes non-résidents, elle a déclaré que le mécanisme de CRNU fournit un moyen de les consulter dans le cadre des programmes du PNUAD. Wahlström a indiqué que « les donateurs encourageront les partenariats ». Leon-Garcia a fait savoir qu'une stratégie régionale intégrée visant à renforcer la résilience dans la région de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) a été finalisée et distribuée à tous les bureaux de l'ONU et à d'autres intervenants, notant en outre que cela a nécessité une collaboration étroite avec les milieux universitaires d'Afrique australe.

Au cours du débat, les intervenants ont présenté les exemples positifs, ainsi que les difficultés rencontrées dans la promotion des approches coopératives pour la RRC entre l'ONU et les autres acteurs, et la nécessité d'intégrer les risques localisés. Un orateur a appelé à la mise en place d'un cadre post-2015 de la RRC pour renforcer la collaboration avec les milieux universitaires en proposant des mécanismes appropriés, tels que les évaluations périodiques des programmes de RRC.

LEADERSHIP DE L'INTÉGRATION DE LA RRC:

Cette session parallèle tenue le mercredi après-midi était organisée par le PNUD et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), pour conclure et assimiler le débat résultant de l'événement pré-conférence sur ce thème. Les objectifs de la session étaient les suivants: améliorer les connaissances sur la façon de catalyser les approches de RRC et sur les actions concrètes à différents

niveaux, et les intégrer dans les stratégies de développement nationales et locales; et sensibiliser sur les lacunes existantes et sur les défis liés à la promotion de processus plus efficaces d'allocation des ressources en vue des investissements dans la RRC, dans le cadre des processus de transformation structurelle en cours en Afrique. La session a abouti à une série de recommandations appelant au renforcement du rôle de leadership de la RRC à différents niveaux et entre les différents groupes de parties prenantes en Afrique, au développement ciblé des capacités pour l'intégration de la RRC et l'investissement, l'évaluation des risques, l'augmentation du financement de la RRC à au moins 1% des dépenses publiques et au traitement intégré de la RRC, de l'adaptation au changement climatique et de la prévention des conflits.

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL: RENFORCEMENT DE LA COORDINATION - RÔLE DES PLATES-FORMES NATIONALES: Cette session qui a eu lieu le jeudi matin, était présidée par James Chiusiwa de la SADC. Chiusiwa a déclaré que 32 pays de l'Afrique sub-saharienne ont créé des plates-formes nationales de RRC. Cependant, il ressort d'une étude réalisée par l'UNISDR que de nombreuses plates-formes ont une capacité insuffisante pour soutenir la mise en œuvre du CAH en raison de l'absence de financement, d'un mandat juridique clair et d'un soutien politique adéquat.

Dans ses remarques liminaires, Kofi Portuphy, du Ghana, a déclaré que la plate-forme du pays a été créée en 2006 et est structurée en huit commissions spécialisées. Parmi les initiatives réussies, il a mentionné: une base de données sur les camions citernes privés pouvant être mobilisés en cas d'incendies; une évaluation des risques pour les zones sujettes à des inondations, et la mise en œuvre des recommandations liées aux politiques; et la campagne contre la construction dans les zones à haut risque, comme par exemple un complexe commercial prévu dans le voisinage de l'agence de l'énergie atomique. Il a ajouté que le Ghana partage ses expériences avec d'autres pays de la région.

Le modérateur Lars Bernd, de l'UNISDR, a présenté les trois études de cas de pays.

Pamela Komujuni, de l'Ouganda, a déclaré que la plate-forme du pays a été créée dans le cadre du processus de lutte contre l'insurrection dans le nord du pays et est logée dans les locaux des services du Premier Ministre, ce qui lui permet de réunir les principaux acteurs. Elle a souligné l'importance de l'intégration des activités de RRC dans les plans de travail des institutions représentées dans la plate-forme, et que cette approche est plus durable que la création d'un mécanisme de financement dédié.

Dame Gaye, du Sénégal, a déclaré que les caractéristiques de la plate-forme du Sénégal comprennent: la mobilisation politique pour assurer un mandat solide; un processus participatif inclusif; l'identification des organismes chefs de file spécialisés pour coordonner les activités dans chaque catégorie de risque; et l'intégration de la RRC dans tous les processus politiques nationaux, y compris le 'Plan stratégique Sénégal émergent'.

Alhaji Sanneh, de la Gambie, a déclaré que la plate-forme nationale est logée dans les locaux du Bureau du Président et a mis en place un certain nombre de structures de coordination, y compris l'Agence nationale de gestion des catastrophes, qui a également été dévolue aux niveaux

infranational et local. Il a ajouté que certains produits de la plate-forme incluent des documents de politique et de législation révisés relatifs à l'intégration de la RRC aux plans de l'ACC.

Les présentations ont suscité un débat animé avec les points focaux de RRC d'autres pays et des participants non-gouvernementaux. Les intervenants du Sénégal, du Congo, du Niger, de la Mauritanie et de la Côte d'Ivoire ont mis en garde contre une approche unique pour tous prêt-à-porter, notant que les plates-formes de coordination de la RRC sont parfois en surnombre ou alors compromettent le travail des institutions de gestion de la sécheresse existantes ayant des mandats similaires. Plusieurs intervenants ont également souligné la difficulté de coordonner les institutions sectorielles, ce qui conduit à des plates-formes inefficaces, et un seul participant a déclaré que « lorsque survient une catastrophe, la plate-forme est mise de côté ».

D'autres interventions, y compris des délégués du Burundi et de Sao Tomé et Príncipe, ont souligné l'importance de l'investissement dans les structures de coordination, car il aide à mobiliser l'expertise nécessaire avant, pendant et après les catastrophes. Un représentant du Burundi a déclaré que l'implication des experts techniques des ministères concernés constitue une condition préalable pour une coordination efficace, et a ajouté que cette structure a bien fonctionné lors des récentes inondations au Burundi, et a également facilité la mobilisation du système des Nations Unies.

Les pays qui actuellement ne se sont pas dotés de plates-formes de coordination, comme le Mali et le Liberia, ont demandé des orientations sur un certain nombre de questions, y compris sur la façon d'assurer un mandat juridique et le rôle des parlementaires.

Pour ce qui est des recommandations concrètes concernant le cadre post-2015 de RRC, les participants ont suggéré entre autres de: fournir une approche normalisée pour la mise en place des plates-formes nationales; préciser le mandat des plates-formes de RRC vis-à-vis des autres institutions nationales; promouvoir la mobilisation des ressources nationales et des partenariats public-privé; faciliter la mise en réseau à l'échelle régionale pour le traitement des questions transfrontières; veiller à ce que les plates-formes soient situées au plus haut niveau de la prise de décision; et d'assurer la coordination avec les plates-formes des communautés.

Pour conclure le débat, Bernd a souligné que l'UNISDR ne prescrit pas l'appellation de la structure de coordination et a déclaré que l'un des principes fondamentaux de la mise en place de toute plate-forme consiste à se baser sur les structures existantes. Il a signalé qu'aucune alternative aux plates-formes nationales n'a été proposée.

Dans ses remarques de clôture, Chiusiwa a commenté que cet échange animé de points de vue a confirmé la nécessité d'examiner ce sujet et a conseillé aux pays dont le processus de mise en place de plate-forme est encore en cours, de contacter la CUA, l'UNISDR et d'autres institutions spécialisées, pour demander de l'aide.

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL: DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSILIENCE URBAINE: Cet événement qui s'est tenu jeudi matin était organisé par ONU-HABITAT et animé par Mohamed Bousraoui, de CGLU.

Pasquale Capizzi, d'ONU-HABITAT, a donné un aperçu de l'importance des zones urbaines pour la RRC, et a indiqué que 400 millions d'Africains vivent dans des villes. Tout en soulignant l'importance des campagnes de sensibilisation et la résilience des villes, il a déclaré que la session doit se baser sur des recommandations claires et réalisables.

Usman Baba, du Gouvernement local de Lokoja, Nigeria, a présenté les politiques de RRC au niveau local en utilisant l'exemple de la ville de Lokoja avec sa gestion des inondations, qui a bénéficié d'une participation importante de la communauté dans les plans de redynamisation urbaine.

Gordon Muga, du Ministère de l'Intérieur et de la Coordination du Gouvernement national, a déclaré que la GRC est une obligation constitutionnelle au Kenya. Soulignant les problèmes que posent les peuplements spontanés, il a attiré l'attention sur le problème des maladies transmissibles et a ajouté que les consultations axées sur les communautés ont été la clé de l'amélioration de la gestion urbaine.

Daniel Gonzalez Bolaños, de la FICR Afrique, a souligné la complexité de la RRC dans les villes, ainsi que la nécessité de partenariats plus globaux pour mener des évaluations de la vulnérabilité.

Jared Mercadante, de la Facilité mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la reconstruction, a déclaré que les cadres de reconstruction de la RRC doivent être pragmatiques, séquencés et hiérarchisés. Ils doivent également assurer la durabilité de manière préventive. Il a mentionné la République du Kirghizistan comme un exemple de réussite dans la mobilisation nationale pour la RRC.

En conclusion, les participants ont recommandé, entre autres: de renforcer les liens entre les gouvernements nationaux et locaux; d'assurer une décentralisation effective des responsabilités entre les parties prenantes aux niveaux gouvernemental et non-gouvernemental; d'améliorer le renforcement des capacités au sein des gouvernements locaux en vue de l'élaboration des Plans d'action de résilience; d'améliorer la surveillance et la responsabilité des obligations nationales dans la perspective du cadre post-2015 de la RRC; d'élaborer des cibles et des indicateurs cohérents pour mesurer les progrès accomplis dans la résilience urbaine; de relier la RRC et les obligations de résilience aux objectifs de prestation des services de base, tels que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation; et de faire de la planification urbaine qui intègre les risques, un indicateur des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du cadre post-2015 de la RRC.

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL: INVESTISSEMENT DANS LA RRC BASÉE SUR LES ÉCOSYSTÈMES: Cet événement qui a eu lieu jeudi matin était organisé par l'UICN et animé par Wivine Ntamubano de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).

Edmund Barrow, Directeur du Programme mondial de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) pour la gestion des écosystèmes, a présenté le concept de RRC basée sur les écosystèmes (éco-RRC), qu'il définit comme « la gestion durable, la conservation et la restauration des écosystèmes pour fournir des services qui réduisent les risques de catastrophe en atténuant les catastrophes et en augmentant la résilience des moyens de subsistance ». Il a mentionné certains avantages de l'éco-RRC, notamment: le contrôle des inondations à travers la gestion durable des zones

humides et des plaines inondables; une meilleure résistance à la sécheresse grâce à la gestion de la végétation ligneuse dans les zones arides; et l'entretien des mangroves côtières, des marais salants, des dunes de sable pour fournir un tampon contre les vents, les tempêtes de sable et les ondes de tempête. Pour renforcer les approches de l'éco-RRC, il a souligné la nécessité: d'améliorer la base factuelle de l'éco-RRC; de promouvoir les partenariats; de combler les lacunes de la politique; et de présenter des arguments solides aux donateurs sur les avantages de l'intégration du financement pour la RRC avec les programmes de l'ACC.

Lors de la présentation des expériences de l'Afrique de l'Est, Barrow a expliqué la manière dont l'UICN travaille avec les communautés locales pour prévenir les glissements de terrain dans la région du Mont Elgon, au Kenya et en Ouganda, et a souligné que cela implique essentiellement des mesures de conservation « normales » telles que la protection des berges et la stabilisation des pentes. Il a déclaré en outre que la sécheresse fait partie du cycle naturel, tandis que « la famine est un échec de la politique et une conséquence de l'incapacité à agir », et appelé à une focalisation sur les causes profondes, notamment en soutenant les mesures de suivi à partir des données d'alerte précoce; en améliorant les marchés des produits forestiers non ligneux de la forêt et de l'élevage; en intégrant les connaissances locales avec les solutions scientifiques; et en investissant dans la gestion du paysage. Il a indiqué que l'UICN travaille de plus en plus avec les organisations humanitaires à l'introduction des mesures d'éco-RRC, telles que la plantation d'arbres matures autour des nouveaux camps de réfugiés pour répondre à leurs besoins en combustible.

Jean-Marc Garreau, de l'UICN, a présenté les expériences en restauration de l'écosystème au niveau local en Afrique de l'Ouest, notant qu'il n'existe pas de « petite » catastrophe, puisque la plupart des communautés touchées sont déjà pauvres et vulnérables, ce qui affecte leur résilience. Il a présenté les projets entrepris au Burkina Faso et au Sénégal qui aident les communautés locales à identifier les risques, à élaborer les plans d'adaptation et à renforcer les institutions de gestion de l'environnement. Garreau a également présenté les résultats d'une étude régionale portant sur onze pays et qui a développé des cartes détaillées du littoral, cartes qui serviront de base de référence pour la surveillance de l'érosion côtière.

Au cours du débat, les participants ont souligné la nécessité de mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté dans les approches de l'éco-RRC; sensibiliser la communauté de la RRC à l'efficacité des approches « simples » de la conservation; promouvoir le paiement des services écosystémiques; encourager une participation plus grande du secteur privé à la gestion de l'environnement; mettre l'accent sur les questions transfrontières en matière d'éco-RRC; renforcer les liens entre les bureaux régionaux de l'UICN et les institutions nationales; et promouvoir des mécanismes qui encouragent les communautés et le secteur privé à préserver l'infrastructure écologique.

Dans sa réponse, Barrow a expliqué que cette session fait partie des efforts de l'UICN pour participer plus efficacement au processus du CAH. Il a indiqué que la plupart des mesures d'éco-RRC sont également des solutions de « subsistance » et a ajouté qu'il existe actuellement plus d'un million d'aires de conservation communautaires dans le monde, un

nombre largement supérieur à celui des parcs de conservation officiels qui constituent un indicateur de leur valeur pour les communautés locales. Garreau a déclaré que si les pays africains ont raison de faire du développement économique une priorité, le défi consiste à veiller à ce que les solutions n'entraînent pas des coûts environnementaux plus élevés à long terme.

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL: SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATIQUES À L'APPUI DE LA RRC DANS UN CLIMAT CHANGEANT:

Cette session qui a eu lieu le jeudi matin était organisée par l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Ouvrant la session, Filipe Lúcio, Directeur du Cadre mondial pour les services climatologiques de l'OMM, a déclaré que près de 90% des catastrophes sont dues à des événements météorologiques extrêmes et que les événements météorologiques extrêmes deviennent plus fréquents.

Joseph Alozie, de l'Agence météorologique nigérienne (Nimet), Nigeria, a souligné l'importance des systèmes d'alerte précoce en rappelant l'expérience des inondations survenues au Nigeria en 2012. Notant les défis liés aux politiques et législations inadaptées, à l'absence de législation, d'application des lois et de données historiques, ainsi qu'à une éducation et une sensibilisation du public insuffisantes, il a souligné les progrès accomplis par Nimet grâce à l'amélioration technologique, notamment les nouveaux matériels et logiciels de prévision météorologique.

Casimiro dos Santos Abreu, de l'Institut national de gestion des catastrophes du Mozambique, a déclaré que l'absence d'information climatique empêche les réactions opportunes aux catastrophes météorologiques. Soulignant l'existence d'un budget pour la prévention des risques au Mozambique, il a préconisé une mobilisation plus grande pour une information climatique accrue dans la planification nationale et le développement sectoriel, ainsi que l'investissement dans la capacité technique et humaine.

Joseph Moyo, de la FICR, a commenté une vidéo présentée à l'assistance relative à la communauté Massaï de Tanzanie, dans le contexte du Cadre mondial pour les services climatologiques. Il a souligné que l'alerte précoce et une communication efficace sont vitales pour les communautés.

Au cours du débat qui a suivi, les panélistes ont réagi aux préoccupations des participants en soulignant la nécessité de renforcer le leadership local pour prêter assistance aux populations devant évacuer les zones à risques; d'améliorer la coordination en cas de réaction aux catastrophes et de rendre l'information technique accessible aux communautés locales. Les participants ont convenu que le cadre post-2015 pour la RRC doit: mettre l'accent sur le financement de la prévention et de l'alerte précoce; améliorer le travail de mobilisation; renforcer l'implication de la communauté dans les activités de RRC en zone urbaine; et s'appuyer sur les enseignements des nouveaux arrangements institutionnels qui facilitent les politiques de RRC.

PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES: Cette session qui s'est tenue le jeudi après-midi était co-présidée par Margareta Wahlström et Bhupinder Tomar, de la FICR.

Au cours de la session, les représentants de neuf groupes de parties prenantes ont présenté les résultats de leurs consultations menées au début de la semaine.

Le représentant de la Société civile a déclaré que le cadre post-2015 de la RRC devra aborder les questions financières structurelles et mettre l'accent sur la reconstruction après les catastrophes de petite envergure. Les Gouvernements locaux ont indiqué qu'ils choisissent la décentralisation afin de réduire les risques. Le Secteur privé a déclaré que les secteurs public et privé doivent travailler ensemble pour fournir l'expertise technique nécessaire au traitement de la RRC en Afrique. La Communauté scientifique, technique et universitaire a appelé au renforcement des ressources humaines à travers une meilleure collaboration avec les institutions africaines d'enseignement supérieur, et le renforcement des réseaux universitaires existants.

La représentante des Femmes a plaidé pour un équilibre entre les hommes et les femmes aux postes de direction, et a demandé que soient privilégiés les programmes ayant une dimension sexospécifique visant à améliorer les moyens de subsistance et la résilience. Le représentant des Jeunes a présenté leur mobilisation effective sur les réseaux sociaux et a appelé à la pleine intégration des jeunes dans les budgets de la RRC et de l'ACC de tous les secteurs.

Les Médias se sont engagés à informer le public sur les déclencheurs de catastrophes et de surveiller les actions gouvernementales. La FICR a déclaré entre autres que le cadre post-2015 de la RRC doit donner la priorité aux personnes démunies, à risque et marginalisées, qui sont touchées de manière disproportionnée par les catastrophes. Les Parlementaires ont déclaré que sans législation, les politiques de RRC seront inefficaces, et ont souligné la nécessité de répondre aux pressions des populations.

EXAMEN DE LA DÉCLARATION SOMMAIRE DE LA CINQUIÈME PLATE-FORME AFRICAINE POUR LA RRC: Le jeudi après-midi, au cours d'une séance plénière présidée par John Ayoade Shamonda, de la Nigerian Hydrological Science Agency, les délégués ont examiné le projet de déclaration sommaire de la réunion intitulée « Contribution de l'Afrique au cadre post-2015 de la RRC ». Après lecture du projet de texte par le Président du Comité de rédaction Kofi Portuphy, les délégués ont proposé un certain nombre d'amendements, y compris, entre autres: de souligner la nécessité de lutter contre la corruption; de mettre l'accent sur les risques de l'urbanisation rapide; et d'assurer l'autonomie des femmes. Les représentants du groupe Enfance et Jeunesse ont demandé une déclaration plus forte de leur rôle dans la mise en œuvre de la politique, tandis que le Kenya a suggéré de mettre en relief le rôle des jeunes dans la promotion de la sécurité alimentaire. Les Comores ont attiré l'attention sur la vulnérabilité des PEID. Le Sénégal, rejoint par la République démocratique du Congo, a demandé d'insister davantage sur les questions de santé. Le Mali a souligné la nécessité de renforcer la gestion des déchets en cas de catastrophe. La Banque mondiale a déclaré que les pays doivent assurer la mise en place des stratégies de reconstruction rapide, et qu'une attention particulière doit être accordée à la prévention des risques. L'OMM a demandé que les pays élaborent des mécanismes scientifiques nationaux pour mesurer la vulnérabilité climatique. L'UNOPS a souligné l'importance des infrastructures durables pour la lutte contre les catastrophes d'origine anthropique. Un participant a appelé à l'élaboration de politiques inclusives de RRC, notamment en ce qui concerne les personnes handicapées.

Les participants ont convenu d'envoyer les modifications proposées au comité de rédaction pour incorporation dans le projet de texte qui sera transmis au segment ministériel pour examen.

SEGMENT MINISTÉRIEL

OUVERTURE: Moji Makanjuola, le Maître de cérémonie, a souhaité la bienvenue aux participants. Dans ses remarques liminaires, la Co-Présidente Viola Adaku Onwuliri, Ministre des Affaires étrangères du Nigeria, a exprimé le soutien de son pays aux efforts déployés actuellement par Margareta Wahlström et l'UNISDR pour faciliter le processus vers un cadre post-2015 de la RRC. Elle a demandé instamment aux délégués de « trouver un espace » pour examiner les fléaux qui affligent le continent, notamment l'insécurité alimentaire, les conflits, la pénurie d'eau, le VIH/SIDA, la violence à l'encontre des femmes, et l'insurrection et le terrorisme. À cet égard, elle a exprimé sa gratitude pour le soutien apporté au Nigeria à la suite de l'enlèvement de centaines d'écolières à Chibok, et a ajouté que se sont « nos filles ».

Almamy Dampha, de la CUA, s'exprimant au nom du Commissaire Tumusiime, a déclaré que l'Afrique a un intérêt spécifique dans la définition du futur cadre de la RRC et a assuré les délégués que la CUA transmettra les résultats de la réunion au Sommet des Chefs d'État de l'UA prévu en juin 2014.

Wahlström a salué l'importance accordée à des résultats tangibles et stratégiques du processus de dialogue du CAH et a appelé à des directives claires pour traduire les résultats en actions concrètes en Afrique et dans le monde. Soulignant le caractère inclusif de l'AfRP14, elle a observé qu'un vaste consensus s'est dégagé sur la nécessité de coordonner les informations sur les trois piliers de la RRC, à savoir: l'accent soutenu sur la prévention; la réduction de l'impact des catastrophes existantes; et l'accent mis sur les personnes tout en poursuivant la réduction des vulnérabilités. Elle a ajouté que les représentants du système des Nations Unies, de l'UA, des CER et d'autres organismes de soutien présents à la réunion ont apporté leur soutien à la mise en œuvre des activités de RRC sur le terrain.

Paul Dlamini, Vice-Premier Ministre du Swaziland et Co-Président de la session, a déclaré que la préparation et la résilience sont essentielles pour s'assurer que tous les acteurs assimilent les connaissances sur ce qu'il faut faire en cas de catastrophe.

Daniel Eklü, de la CEDEAO, a déclaré que de nombreux pays de la région sont en train d'intégrer la RRC à leurs programmes de développement et d'ACC dans le cadre du CAH, de la Stratégie régionale africaine et de la stratégie de RRC de la CEDEAO adoptée en 2007.

PRÉSENTATION DES RAPPORTS SUR LES INITIATIVES RÉGIONALES DE RÉSILIENCE: Salomon Munyua, de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement), a présenté les résultats de l'Initiative de l'IGAD pour la résilience à la sécheresse et la durabilité (IDDRISI) au Sommet des Chefs d'État tenu à Kampala, en Ouganda, le 27 mars 2014. Notant que l'objectif de l'Initiative est le ralliement à élan au plus haut niveau, il a déclaré que le communiqué de Kampala prévoit, entre autres: l'alerte précoce et l'action rapide aux niveaux national et régional; la mise en place de protocoles communs pour accélérer l'alerte précoce; et des régimes de protection sociale adaptables. Il a en outre

indiqué que le communiqué demande instamment aux États membres d'investir dans le développement d'infrastructures dans les zones arides et semi-arides et dans les cadres institutionnels intégrés de RRC-GRC qui sont placés au niveau décisionnel le plus élevé.

Ibrahim Lumumba Idi-issa, du Comité permanent inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), a souligné les récentes activités de l'Alliance globale pour la résilience (AGIR), une initiative conjointe de la CEDEAO et du Club du Sahel. Il a déclaré que depuis son lancement en décembre 2012, l'Alliance a élaboré des approches méthodologiques communes pour la conduite de dialogues inclusifs au niveau national, une grille analytique des politiques et des programmes de résilience et un modèle pour l'élaboration des priorités nationales de résilience. Il a indiqué qu'à ce jour, des processus de dialogue national ont eu lieu au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Togo.

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES: Au cours de cette session, les ministres et les représentants de haut niveau ont donné lecture des déclarations de pays.

L'Algérie a déclaré que la position commune africaine doit tenir compte des disparités entre les différentes régions du monde. Le Bénin a fait savoir qu'il est en train de coordonner les actions gouvernementales pour la RRC et a identifié des points focaux dans les ministères. L'Ouganda a déclaré que les pays ne peuvent pas survivre seuls et a plaidé pour le travail en collaboration. La Zambie a expliqué son plan de gestion des catastrophes et sa politique de décentralisation, et a demandé instamment que des mesures soient prises pour relever les défis tels que la collecte des fonds et l'établissement d'un lien entre la RRC et l'ACC.

Le Burkina Faso a déclaré que le CAH doit définir des indicateurs clairs pour permettre de mesurer les progrès accomplis. Djibouti a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer l'état de préparation pour mieux résister aux catastrophes. La République démocratique du Congo a attiré l'attention sur le lien entre les conflits et les risques de catastrophe, et a appelé au renforcement de l'éducation pour la non-violence.

Le Congo a déclaré qu'il est essentiel de faire de la RRC une priorité au niveau international. Le Lesotho a déclaré que la RRC doit être une priorité dans les programmes nationaux de développement et a plaidé pour un cadre post-2015 de RRC simple et facile à comprendre. Le Liberia a présenté ses différents projets de RRC et a déclaré que le renforcement des capacités peut aider à la préparation pour les situations d'urgence.

La Côte d'Ivoire a mis en relief le lien entre le changement climatique et les risques de catastrophe et souligné les aspects des risques de catastrophe liés à la santé, notamment la propagation des maladies. Le Ghana a déclaré qu'il existe un besoin d'un mécanisme de coordination clair entre la RRC et l'ACC et qu'une forte collaboration institutionnelle sera essentielle.

Le Cap-Vert a déclaré que la RRC ne peut pas être traitée séparément et a demandé de mettre davantage l'accent sur l'importance du changement climatique dans le document final. Le Niger a souligné que les conflits doivent être pris en compte dans les politiques de RRC, surtout parce qu'ils compromettent la production alimentaire.

Le Soudan a souligné des impacts sociaux des catastrophes naturelles et a déclaré que la mise en réseau et la coordination à tous les niveaux sont essentielles pour assurer l'assistance technique et financière dont ont besoin les pays touchés par les catastrophes.

La Tanzanie a présenté ses progrès en matière de RRC, et a indiqué que la RRC fait désormais partie de son plan quinquennal de croissance économique, mais a attiré l'attention sur les autres défis tels que: le financement insuffisant; l'absence de système intégré d'alerte précoce; le changement de mentalité nécessaire pour passer de la GRC à un accent sur la prévention et la préparation.

Le Mozambique a déclaré que sans un leadership, un engagement politique et un financement suffisant, il n'est pas possible d'avoir des politiques de RRC efficaces. La Sierra Leone a présenté ses efforts de décentralisation du travail pour la RRC et les progrès accomplis dans l'élaboration des profils nationaux de risque. Le Malawi a annoncé la création d'une plate-forme nationale pour la RRC lancée en 2013, et a souligné les niveaux limités d'information comme un défi majeur.

La Guinée a présenté les domaines prioritaires de la gestion de la RRC, à savoir: l'amélioration des méthodes d'intervention de la RRC; une inclusion plus grande des représentants du travail social; et la création d'un plan d'action sur l'adaptation au changement climatique. Les Comores ont attiré l'attention sur la vulnérabilité des PEID et sur les problèmes liés au déplacement des populations, et sur les camps de réfugiés en cas de catastrophes naturelles. Le Tchad a déclaré que la gestion des catastrophes implique différentes étapes et qu'une commission nationale a été créée avec pour but de réduire la vulnérabilité des victimes d'inondations et d'autres catastrophes.

Le Kenya a déclaré que les catastrophes sont coûteuses pour les citoyens et que la lutte contre le changement climatique doit être une priorité, et a condamné le manque d'engagement de certains pays concernant le Protocole de Kyoto. Le Burundi a plaidé pour une aide financière internationale continue pour faire face aux catastrophes naturelles, en particulier les catastrophes liées aux inondations.

Le Sud-Soudan a rappelé les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des politiques de RRC dans un pays établi récemment, mais a annoncé que sa plate-forme nationale est en construction. Le délégué a conclu que l'Afrique doit travailler en collaboration pour éliminer le terrorisme. Le Sénégal a remercié la Banque mondiale, le PNUD, l'Espagne et la France pour leur soutien à la mise en œuvre de la RRC. Le délégué a proposé l'institution d'une taxe dédiée spécifiquement à la RRC dans le contexte du cadre post-2015 de la RRC.

Le Rwanda a appelé à un soutien technique continu pour renforcer la résilience, et a annoncé plusieurs initiatives institutionnelles qui actuellement facilitent les progrès de la RRC dans le pays.

Le Nigéria a rappelé l'accroissement rapide des coûts liés aux catastrophes. Le délégué a préconisé l'inclusion de la gestion des conflits, de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté en tant que priorités vitales d'un cadre post-2015 de RRC. Pour conclure, il a souligné la nécessité de lutter contre le terrorisme et de faire face aux catastrophes transfrontières.

Le Swaziland a plaidé pour un CAH qui mette l'accent sur l'identification des risques, la surveillance et l'alerte précoce. Le délégué a souligné les autres défis qui entravent l'avancement des politiques de mise en œuvre et qui résultent d'une intégration médiocre de la RRC dans tous les ministères, y compris la communication intersectorielle insuffisante et les systèmes d'alerte précoce mal développés.

ADOPTION DU PROJET DE DÉCLARATION SUR LA CONTRIBUTION DE L'AFRIQUE AU CADRE POST-2015 DE LA RRC

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DE RÉDACTION DU SEGMENT TECHNIQUE SUR LA CONTRIBUTION DE L'AFRIQUE AU CADRE POST-2015 DE LA RRC: Le vendredi matin, Kofi Portuphy a donné lecture du projet de position commune de l'Afrique intitulé « Déclaration sommaire sur la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 de la RRC ».

ADOPTION DE LA POSITION COMMUNE DE L'AFRIQUE SUR LA RRC: Vendredi après-midi, le Président Dlamini a remercié le Président Portuphy pour son leadership et a invité les délégués à adopter le projet de Déclaration sommaire. Après avoir noté que les derniers amendements proposés par les délégués seront intégrés dans le document final, la réunion a adopté la Déclaration sommaire par affirmation.

Déclaration sommaire finale: Dans sa déclaration sommaire finale sur la Contribution de l'Afrique au cadre post-2015 de la RRC, la Cinquième Plate-forme régionale africaine adopte des recommandations sur quatre domaines:

- S'agissant des facteurs de risque régionaux et des cadres institutionnels, la Plate-forme reconnaît que la plupart des catastrophes qui surviennent en Afrique sont hydrométéorologiques, et souligne la sécheresse comme une priorité régionale qui affecte la sécurité alimentaire. La Plate-forme note également entre autres, que: des budgets d'investissements clairs qui donnent la priorité au renforcement des capacités permettront de traduire les politiques en actions concrètes; les législations et les réglementations permettent de traiter les risques de catastrophe en Afrique et doivent être renforcées; et l'intégration de la relation qui existe entre la pauvreté et la corruption doit être considérée comme utile à la promotion de la résilience.
- Quant à l'intégration de la RRC et de l'ACC, la Plate-forme relie le cadre post-2015 de la RRC aux Objectifs de développement durable et à la 20^e Conférence des Parties à la CCNUCC, et prend note de la nécessité de veiller à ce que les accords soient cohérents et se renforcent mutuellement. La Plate-forme souligne entre autres que: la coordination institutionnelle doit être améliorée entre la RRC et l'ACC au niveau mondial; les approches basées sur les écosystèmes doivent être renforcées pour la gestion des risques; la priorité doit être donnée aux efforts pour traiter les risques urbains; et la santé est un impératif pour la RRC et pour la résilience des communautés.
- Pour ce qui est des investissements en matière de RRC, la Plate-forme souligne, entre autres, que: la croissance économique en Afrique est une opportunité pour des investissements dans la RRC; les plates-formes du secteur privé peuvent coordonner les actions de la RRC; les partenariats public-privé doivent être renforcés; les capacités techniques des institutions pour la surveillance et l'analyse des catastrophes doivent être renforcées; et les profils de risque peuvent favoriser la création d'un environnement propice à l'investissement.
- S'agissant de la durée d'un cadre post-2015 de la RRC, la Plate-forme prévoit une durée similaire à celle du CAH, c'est-à-dire, 10 ans au moins.
- Concernant le renforcement des engagements, la Plate-forme recommande un cadre post-2015 davantage orienté vers l'action, à travers entre autres: la mise en œuvre de la

RRC conformément à une approche fondée sur les droits; l'affectation d'une portion plus importante des budgets publics à la RRC; l'institutionnalisation de l'engagement de la société civile; et l'établissement de mécanismes clairs de responsabilisation, de contrôle et d'évaluation.

ADOPTION DE LA DÉCLARATION DE LA TROISIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE AFRICAINE SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE: Vendredi après-midi, le Président Dlamini a invité le président du comité de rédaction à présenter le projet de déclaration ministérielle pour examen.

Plusieurs délégations ont appuyé l'appel de l'Ouganda pour une déclaration forte de la part des Ministres pour traduire leurs préoccupations concernant les menaces posées par le terrorisme sur le continent, en particulier l'enlèvement d'écolières par le groupe d'insurgés Boko Haram dans le Nord du Nigeria. D'autres délégations ont appuyé une proposition du Bénin estimant qu'il serait plus indiqué de s'exprimer sur cette affaire dans une annexe. Après discussion, les délégués ont décidé d'inclure une référence à la question dans le préambule de la Déclaration. La réunion a ensuite adopté la Déclaration ministérielle ainsi amendée.

Déclaration finale: Dans la déclaration finale, les Ministres, entre autres:

- Reconnaissent que l'AfrP14 et la 3^e Réunion ministérielle pour la RRC se sont tenues « à un moment où le monde exprimait sa profonde solidarité avec les familles des écolières enlevées et le peuple du Nigeria, demandant que les écolières enlevées soient ramenées à leurs familles ».
- Les Ministres ont ajouté que les délégués à la réunion se sont joints à l'appel mondial pour la solidarité et la compassion avec le peuple du Nigeria.
- Ont exprimé leur préoccupation face à l'ampleur et à l'intensité des catastrophes qui se traduisent par des pertes en vies humaines et par des impacts sociaux, économiques, environnementaux et humanitaires à long terme sur les groupes vulnérables.
- Prennent note d'une série de réunions consultatives nationales et régionales sur la RRC, et de réunions connexes sur le développement durable et la résilience organisées dans le cadre des préparatifs de cette réunion, ainsi que des cadres régionaux et mondiaux pertinents.
- Reconnaissent que la RRC offre un moyen efficace de réaliser un développement durable et la résilience grâce à la prévention, l'atténuation et la préparation, et saluent les initiatives mises en place par différents acteurs africains et partenaires du développement pour renforcer l'intégration de la RRC à l'adaptation au changement climatique.
- Reconnaissent en outre le rôle des plates-formes régionales de RRC en tant que plate-forme de coordination efficace et soulignent la collaboration entre l'IGAD et le CILSS comme un exemple de la coopération sud-sud.
- Adoptent la Déclaration sommaire sur la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 de la RRC, et les engagements volontaires des parties prenantes.
- Prient la CUA et l'UNISDR d'assurer l'incorporation de la contribution de l'Afrique dans le cadre global post-2015 de la RRC.
- Expriment l'engagement de l'Afrique à promouvoir une approche coordonnée mutuellement complémentaire pour les trois accords internationaux dont l'adoption est prévue en 2015, à savoir: le cadre post-2015 de la RRC, les Objectifs de développement durable et les accords sur le changement climatique.

- Prient l'UNISDR de continuer à fournir un appui institutionnel pour la coordination régionale et le suivi de la mise en œuvre de la RRC, sous la direction de la CUA et en collaboration avec les CER.
- Encouragent les partenaires du développement, y compris les donateurs, les agences des Nations Unies, les ONG internationales et locales, les institutions scientifiques et universitaires, les professionnels de services communautaires, les personnes handicapées, les jeunes, les groupes de femmes, le secteur privé et les médias à améliorer et à renforcer leur collaboration active et conjointe avec les gouvernements, les parlementaires et les CER pour la mise en œuvre des recommandations.

CLÔTURE DU SEGMENT MINISTÉRIEL: Au cours d'une brève séance de clôture, Almamy Dampha, de la CUA, a félicité les délégués pour le succès de la réunion. Daniel Eklou, de la CEDEAO, a déclaré que le nombre élevé de participants a été une illustration de l'engagement des parties prenantes à la promotion de la mise en œuvre de la RRC. Dans ses remarques finales, Wahlström a remercié toutes les institutions et tous les partenaires qui ont contribué à la réunion et les a exhortés à continuer de témoigner leur intérêt, leur détermination et leur appui.

INVITATION À LA TROISIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA RRC: Ryuichi Shoji, Ambassadeur du Japon au Nigeria, a félicité les délégués pour l'adoption de la position africaine et a souligné que cette réunion marque une étape importante pour la troisième CMPC prévue à Sendai, en mars 2015. Il a invité tous les délégués à participer à la conférence et a exprimé l'espoir qu'elle fournira un forum où les Chefs d'État et les décideurs de haut niveau pourront mettre en commun leur volonté politique et la sagesse collective dans l'élaboration d'un cadre d'action commun. Une vidéo sur un appel à candidature pour le Prix Sasakawa a également été présentée.

RÉUNIONS À VENIR

Quatrième session de la Plate-forme régionale pour la RRC dans les Amériques: La Plate-forme régionale pour la RRC vise à réunir les principales parties prenantes de la RRC des Amériques, dans un espace participatif de partage des connaissances qui favorise la planification, le suivi et la prise de décisions et la stratégie collégiales, ainsi que les actions pour la mise en œuvre du CAH. **dates:** 27-29 mai 2014 **lieu:** Hôtel Hilton Colón Guayaquil **localité:** Guayaquil, Guayas, Équateur **contact:** Humberto Jaime, UNISDR - Amériques **téléphone:** +507-317-1120 **télécopie:** +507-317-0600 **email:** hjaime@eird.org **www:** <http://eird.org/pr14-eng/index.html>

Villes résilientes 2014: Cinquième Forum mondial sur la résilience et l'adaptation en milieu urbain: Aussi appelé « Villes résilientes 2014 », ce Forum est organisé par l'ICLEI-Gouvernements locaux pour la durabilité et le Conseil mondial des maires sur le changement climatique, et co-parrainé par ONU-HABITAT, l'UNISDR, le PNUD et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement. Cet événement mettra l'accent sur: les données relatives aux risques et l'analyse; la planification de l'adaptation et la politique; les approches globales de l'adaptation; l'adaptation axée sur la collaboration et la participation communautaire; les infrastructures et les systèmes d'appui ville-région résilients; et la gouvernance et le renforcement des capacités. **dates:** 29-31 mai 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Alice Balbo, Secrétariat mondial de l'ICLEI **téléphone:** +49 (0)228-976-

299-28 **télécopie:** +49 (0)228-976-299-0 **email:** resilient.cities@iclei.org **www:** <http://resilient-cities.iclei.org/bonn2013/about/>

Plate-forme du Pacifique pour la gestion des risques de catastrophes 2014: Cette réunion est organisée conjointement par le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SCP) et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR). **dates:** 2-4 juin 2014 **lieu:** Suva, Central, Fidji **contact:** Timothy Wilcox **téléphone:** +679-310-0372 **email:** timothywilcox.unisdr@gmail.com **www:** <http://www.unisdr.org/we/inform/events/35767>

Deuxième Conférence de recherche intégrée sur les risques de catastrophe: Cette réunion est co-organisée par le Programme de recherche intégrée sur les risques de catastrophes (IRDR), en partenariat avec l'Association chinoise pour la science et la technologie sous le thème « Science intégrée des risques de catastrophe: un outil pour la durabilité ». La conférence sera articulée autour de séances plénières et de sessions de groupes sur les défis de la mise en œuvre de la recherche intégrée dans le domaine des risques de catastrophe, la collaboration inter-organisationnelle et la politique, ainsi que l'interaction avec les activités de développement durable. **dates:** 7-9 juin 2014 **lieu:** Beijing International Convention Center (BICC) **localité:** Beijing, Chine **www:** <http://www.irdrinternational.org/conference-2014/>

Journée mondiale de l'environnement 2014: L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2014 Année internationale des PEID. La Journée mondiale de l'environnement (JME) 2014 sera célébrée sous le thème de PEID, dans le but de sensibiliser sur les défis uniques liés à leur développement et leurs réussites face à un éventail de problèmes environnementaux, notamment, le changement climatique, la gestion des déchets, la consommation non durable, la dégradation des ressources naturelles et les catastrophes naturelles extrêmes. **date:** 5 juin 2014 **lieu:** partout dans le monde **email:** unepnewsdesk@unep.org **www:** <http://www.unep.org/wed/>

Sixième Conférence ministérielle asiatique sur la RRC: Accueillie par le Gouvernement de la Thaïlande, cette Conférence sera l'occasion pour les pays, les organisations et les professionnels de se rencontrer et de discuter de la voie à suivre pour réduire les risques de catastrophe dans la région. Elle sera également la dernière réunion intergouvernementale régionale tenue en Asie avant la fin du CAH 2005-15 et la troisième CMPC en 2015. **dates:** 23-26 juin 2014

Réunion ministérielle européenne sur la RRC: Cette réunion se tiendra dans le cadre d'une réunion informelle du Conseil Justice et Affaires intérieures, et fournira un forum aux ministres de l'Intérieur et de la Justice des pays de l'UE et des pays hors UE, et aux ministres compétents représentés au Forum européen pour la réduction des risques de catastrophe (FERRC), pour un échange de vues sur l'élaboration du cadre post-2015 de la RRC, qui devra être approuvé à la Troisième CMPC prévue à Sendai City, au Japon, en mars 2015. **date:** 8 juillet 2014 **lieu:** Milan, Italie **www:** <http://www.unisdr.org/we/inform/events/37371>

Premier Comité préparatoire de la Troisième CMRC: Il s'agit de la première de deux réunions préparatoires de la Troisième CMPC. Elle réunira les parties prenantes de tous les niveaux pour examiner les risques de catastrophe et la résilience. **dates:** 14-15 juillet 2014 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secrétariat de l'UNISDR **téléphone:** +41 2291-78907 **télécopie:** +41 2291-78964 **email:** isdr@un.org **www:** <http://www.unisdr.org/we/coordinate/hfa>

Conférence de l'OMS sur la santé et le climat: Cette conférence de trois jours, accueillie par l'OMS à son siège à Genève, en Suisse, réunira les experts des domaines de la santé et du changement climatique pour discuter du renforcement de la résilience du système de santé face aux risques climatiques et de la promotion de la santé tout en atténuant le changement climatique. Dans chacun de ces thèmes, la conférence fera des recommandations sur les options stratégiques pour maximiser les avantages pour la santé, et sur la contribution spécifique du secteur de la santé aux objectifs fixés. **dates:** 27-29 août 2014 **lieu:** siège de l'OMS, Genève **localité:** Genève, Suisse **contact:** Marina Maiero **téléphone:** +41 22 791 2402 **email:** maierom@who.int **www:** <http://www.who.int/globalchange/mediacentre/events/climate-health-conference/en/>

Troisième Conférence internationale sur les Petits États insulaires en développement: La troisième Conférence internationale sur les PEID est prévue du 1^{er} au 4 septembre 2014, à Samoa. Cet événement comprend un segment de haut niveau et s'appuiera sur le Programme d'action de la Barbade (PAB) et sur la Stratégie de Maurice pour la mise en œuvre (MSI), et permettra d'identifier de nouveaux défis pour le développement durable des PEID. **dates:** 28 août - 4 septembre 2014 **lieu:** Apia, Samoa **www:** <http://www.sids2014.org/>

Évènement de bilan de haut niveau du Programme pour l'après-2015: Cet événement est destiné à faire le bilan à la suite d'une série de six événements que le Président de l'Assemblée générale de l'ONU organisera. Ces événements comprendront trois débats de haut niveau et trois débats thématiques sur le thème « Programme de développement post-2015: Plantons le décor! » et auront lieu entre février et juin 2013. L'évènement de bilan du Président de l'AGNU aura à se pencher sur les objectifs de développement durable et sur le financement à long terme du développement durable. **date:** 1^{er} septembre 2014 [*provisoirement*] **lieu:** Siège de l'ONU **localité:** New York City, États-Unis **contacts:** Tala Dowlatshahi, Bureau du Président de l'Assemblée générale **téléphone:** 917-367-4718 **email:** dowlatshahi@un.org **www:** http://www.un.org/en/ga/president/68/pdf/letters/12052013Post-2015_Development_Agenda.pdf and <http://www.un.org/en/ga/president/68/settingthestage/>

Sommet de 2014 sur le climat: Le Sommet de 2014 sur le climat, qui sera organisé par le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, aura lieu en septembre 2014, avec pour objectif de mobiliser la volonté politique pour un accord universel, global et juridiquement contraignant en 2015. **date:** 23 septembre 2014 **lieu:** Siège de l'ONU **localité:** New York City, États-Unis **www:** <http://www.un.org/climatechange/summit2014/>

Deuxième Comité préparatoire de la Troisième CMPC: Il s'agit de la deuxième des deux réunions préparatoires de la Troisième CMPC qui réunira les parties prenantes pour examiner le cadre post-2015 de la RRC. **dates:** 17-18 novembre 2014 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secrétariat de l'UNISDR **téléphone:** +41 2291-78907 **télécopie:** +41 2291-78964 **email:** isdr@un.org **www:** <http://www.unisdr.org/we/coordinate/hfa>

CdP 20 CCNUCC: La 20^e session de la Conférence des Parties (CdP) à la CCNUCC est prévue en décembre 2014 au Pérou. Le Venezuela a proposé d'accueillir une réunion ministérielle pré-CdP. **dates:** 1-12 décembre 2014 **lieu:** Lima,

Pérou **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228 815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://www.unfccc.int>

Troisième CMPC: La Troisième CMPC qui sera accueillie par le Gouvernement du Japon et qui est organisée par l'UNISDR, aura à adopter un cadre post-2015 pour la RRC. **dates:** 14-18 mars 2015 **lieu:** Sendai, Miyagi, Japon **contact:** UNISDR **téléphone:** +41-2291-78907 **télécopie:** +41-2291-78964 **email:** isdr@un.org **www:** <http://www.unisdr.org/we/coordinate/hfa>

GLOSSAIRE

ACC	Adaptation au changement climatique
AfRP14	Cinquième Plate-forme régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe
AGNU	Assemblée Générale des Nations Unies
CAH	Cadre d'Action de Hyogo
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communautés économiques régionales
CGLU	Cités et gouvernements locaux unis
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CMRRC	Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe
CRNU	Coordinateur résident des Nations Unies
CUA	Commission de l'Union africaine
DIPCN	Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GRC	Gestion des risques de catastrophe
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
NEMA	Agence nationale de gestion des catastrophes
NIMET	Agence météorologique nigérienne
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
PEID	Petits États insulaires en développement
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RRD	Réduction des risques de catastrophe
RSSG	Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
SIPC	Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes
UA	Union africaine
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNISDR	Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets